

Constitution du dossier administratif

(document à compléter et joindre au dossier)

Nom :

Prénom :

Le dossier complet doit comporter :

- Notice individuelle de Renseignements (annexe 1)
- Relevé d'Identité Bancaire
- Extrait de l'acte de naissance ou photocopie intégrale du livret de famille
- Copie du ou des diplômes
- Photocopie de la carte d'immatriculation à la Sécurité Sociale (ou attestation d'affiliation) – **Attention : le numéro d'assuré doit impérativement être lisible**
- Photocopie de la carte nationale d'identité ou passeport
- Déclaration sur l'honneur de l'intéressé(e) qu'il ne fait l'objet d'aucune mesure d'exclusion de la Fonction Publique ni d'une sanction disciplinaire.
- Certificat de situation militaire ou JAPD
- Un curriculum vitae établi par vos soins, indiquant vos services antérieurs en précisant : établissement, date d'exercice, fonctions remplies et services accomplis
- Qualification secourisme
- Attestation de compétence en natation (50 m)

NB : les enseignants ayant un ou des enfants à charge pourront demander le versement du supplément familial de traitement (SFT) après leur nomination en qualité de professeur des écoles stagiaire au 1^{er} septembre. Une information sur ce complément de traitement sera délivrée dans le courant du 1^{er} trimestre.

Attention : les enseignants percevant antérieurement le SFT devront impérativement formuler une nouvelle demande.